

37

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE***Séance du 9 SEPTEMBRE 2002 à 20 h*

Sous la présidence de M. BRACONNIER Armand

Nombre de membres en exercice: 15

Nombre de membres présents : 14

Présents:

Kutzenhausen	:	MM. FABACHER	- BRACONNIER	- MORI
Lampertsloch	:	MM. STURM	- URBANY	- Mme LEMBERGER
Lobsann:		MM. KREISS	- MME CHALOPPE	
Merkwiller-P	:	MM. SCHIELLEIN	- GUILHEM	- SCHNEIDER (Suppléant)
Preuschdorf	:	MM. KENNEL	- BASTIAN (Suppléant)	- MME FISCHER

Invités : MM LOGEL Bernard, HUSSON Guy, Jean-Laurent VONAU, Mme Dominique ROMAIN-CARCY,**Excusés :**MM : - WAGNER - APPRIL - WALTER - RUBENTHALLER - WEISBECKER - TROG - .
MM LOGEL Bernard, HUSSON Guy, , Mme Dominique ROMAIN-CARCY**Point 4) DPU (Droit de Préemption Urbain) de l'emplacement réservé piste cyclable sur le terrain STOCKENBERGER**

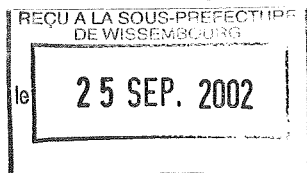
Le Président informe le Conseil que Monsieur STOCKENBERGER vend une partie de sa propriété sur la zone dite la « nouvelle raffinerie » et qu'il a engagé la procédure de DPU (Droit de Préemption Urbain) sur l'emplacement réservé C2 du POS (ancienne voie ferrée) en prévision d'une piste cyclable.

Monsieur STOCKENBERGER est prêt à céder une bande de 5 à 6 m de large pour un Euro symbolique à la Communauté de Communes de Pechelbronn.

Le Conseil, après délibération, à l'unanimité, accepte :

- les conditions de la transaction,
- de prendre en charge les frais de géomètre et de notaire.

Autorise, le Président à signer tout acte nécessaire à cette opération.



Pour copie conforme.

MERKWILLER - PECHELBRONN, le 20 septembre 2002

Le Président
Armand BRACONNIER

